

Guide de préparation aux urgences



Commune de Conthey



027 345 56 99

(activé en cas de crise)



www.conthey.ch



urgences@conthey.ch



Garder son calme



Avoir une trousse d'urgence



S'organiser
Préparer un plan



Connaître les risques



- Alarme
- Evacuation
- Inondations / Torrents / Rhône / Barrages
- Incendie
- Tremblement de terre / Géologie / Derborence
- Avalanches
- Produits chimiques / Pollution

Adopter les bons comportements
en cas d'alarme

117

Police

118

Pompiers

144

Ambulance

145

Toxique

112

Urgence internationale

RSR

92.7 DAB+ 103.55 Téléréseau

Rhône FM

103.3 DAB+ 104.75 Téléréseau

Loi sur les dangers naturels, janvier 2023



Cette loi renforce et clarifie la responsabilité individuelle des propriétaires privés lesquels sont responsables de leur propre sécurité lorsqu'ils résident en dehors de la zone à bâtir ou des petites entités urbanisées ainsi que de leurs accès.

Service des dangers naturels du Canton du Valais
027 606 35 20 / sdana@admin.vs.ch



ALERTSWISS

PLAN D'URGENCE

1

Joindre les proches

connaître les numéros de téléphone

2

Chemin pour rentrer chez soi

préparatifs pour rester à la maison

3

Provisions

réserves pour tenir quelques jours sans aide extérieure

4

Pharmacie d'urgence

pharmacie de secours adaptée à vos besoins

5

Evacuation

préparatifs au cas où votre famille est évacuée de son domicile

6

Points de rendez-vous

avec votre famille si vous ne pouvez pas rentrer chez vous

7

Bagages

que prendre impérativement en cas d'urgence et en 30 minutes ?

8

Personnes dépendantes

voisinage qui aurait besoin d'aide en cas d'urgence

9

Partager un plan d'urgence

comportement à adopter en cas d'urgence



Garder son calme



Rassembler le matériel nécessaire



Fermer les portes et les fenêtres



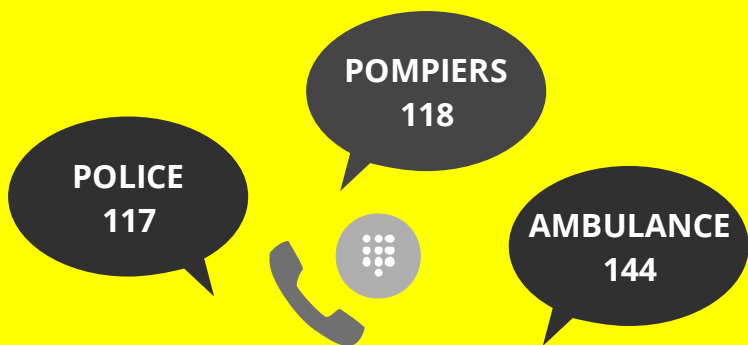
Couper les alimentations d'eau, de gaz et d'électricité



Suivre les consignes et les signalétiques
Accéder au point de rassemblement



Ne pas rentrer chez soi sans autorisation
Ne pas rebrancher le réseau sans autorisation



Evacuation

Sur ordre d'évacuation, rassembler les effets personnels suivants :



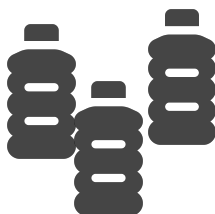
Documents d'identité



Argent liquide



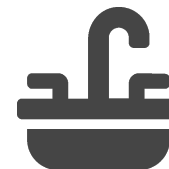
Médicaments et
copies d'ordonnances



Eau en bouteille



Trousse d'urgence



Trousse de toilette
Linges



Chaussures solides
Habits de rechange



Lampe torche
Batterie



Nourriture animaux



Alarme générale

Son oscillant continu diffusé pendant une minute

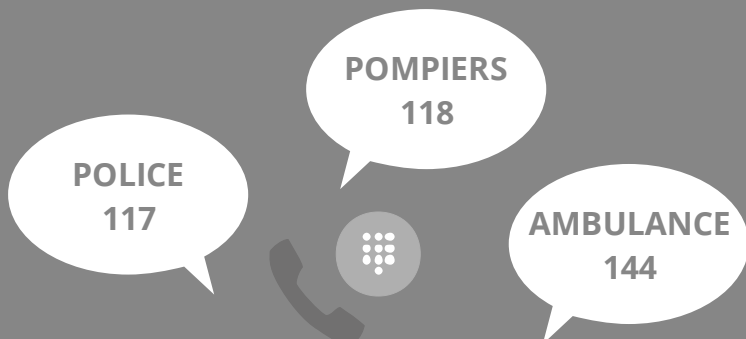


5 min



Alarme eau

Douze sons graves de 20 secondes chacun, se succédant à des intervalles de dix secondes



Alarme

Consulter les notifications sur le site www.conthey.ch



Ecouter la radio



Alertswiss



Suivre les consignes
des autorités



Informer les voisins



Quitter immédiatement
la zone menacée



Alertswiss



Suivre les consignes
des autorités



Télécharger l'application alertswiss



Ecouter la radio



Couper gaz et électricité



Déplacer les biens hors d'eau



Rendre l'habitation étanche



Se mettre à l'abri à l'étage

Respecter les consignes des autorités



S'éloigner des cours d'eau



Ne pas stationner près des cours d'eau et des ponts



Respecter la signalétique



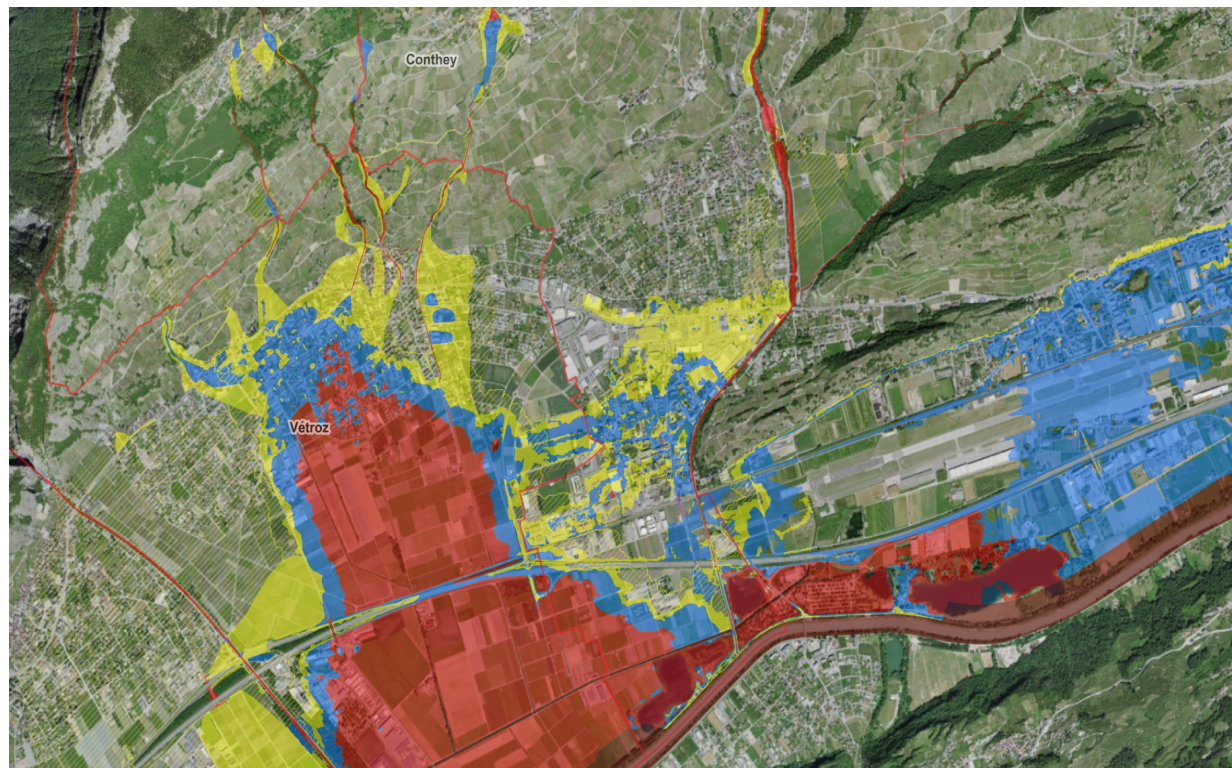
Ne pas surcharger les lignes d'urgence inutilement



Inondations / Torrents / Rhône / Barrages



Sur ordre d'évacuation, prendre des effets personnels et suivre le protocole



Zone rouge : zone de danger élevé



Zone bleue : zone de danger moyen



Zone jaune : zone de danger faible





Alerter au 118



Sauver les personnes et les animaux
Eviter les ascenseurs



Fermer portes et fenêtres



Combattre le feu soi-même

AU FEU !

Rester calme et agir

Ne pas se mettre en danger

118

Incendie



Feux de matériaux
ordinaires et feux
braisants



Feux de gaz ou de
liquides
inflammables



Feux où il y a de
l'équipement
électrique sous
tension



Feux de métaux
combustibles



Feux d'huiles et
de graisses de
cuisson

Combustibles

Papier, bois,
tissus,
caoutchouc,
plastiques, etc.

Propane, butane,
gaz naturel,
essence, plastique
fondu, huile, laques,
peinture, alcools,
etc.

Moteurs, appareils
et outils électriques,
ordinateurs,
transformateurs,
lignes de
transmission
aérienne, etc.

Magnésium,
sodium, potassium,
titane, zinc,
aluminium, etc.

Huile végétale,
graisse de canard,
etc.

Méthode d'extinction

Refroidissement
Etouffement
Interruption de la
réaction en chaîne

Etouffement
Interruption de la
réaction en chaîne

Interruption de la
réaction en chaîne
Etouffement

Etouffement (sable,
poudre sèche ou
spéciale)

Interruption de la
réaction en chaîne
Etouffement
(couvercle ou linge
humide)

Complément

Mousse pour
augmenter le
pouvoir mouillant et
favoriser une
extinction plus
rapide

Attention au retour
de flamme
Si possible, fermer
la valve
d'alimentation

Attention aux chocs
Couper l'alimentation
électrique avant
d'utiliser de l'eau

Ne pas utiliser d'eau,
car certains métaux
sont hydrosensibles

Ne pas utiliser de
linge détrempé, car
cela donne lieu à
des projections
violentes



Suivre les instructions des autorités et des forces d'intervention



S'attendre à des répliques sismiques



Eviter les zones sinistrées

Tremblements de terre

intensité 5.8 en 1524 à Ardon

intensité 5.7 en 1755 à Brig-Naters

intensité 6.2 en 1855 à Stalden-Viège

intensité 5.8 en 1946 à Sierre

Instabilités géologiques Derborence

23 septembre 1714

23 juin 1749

Tremblement de terre / Géologie

A l'intérieur des bâtiments



Se mettre à l'abri et garder son calme



Prendre garde aux objets qui chutent et éviter la proximité des fenêtres (bris)



Ne quitter le bâtiment que lorsque les environs sont sûrs (chutes de tuiles)

A l'extérieur



Rester à l'extérieur, ne pas se réfugier dans un bâtiment



Eviter la proximité de bâtiments, de ponts, de pylones électriques, de grands arbres et d'autres objets susceptibles de s'effondrer



S'éloigner des points d'eau après de fortes vibrations

Dans un véhicule



Arrêter le véhicule et ne pas le quitter la durée du séisme



Eviter les ponts, les passages souterrains, les tunnels et la proximité des bâtiments situés au bord de la route (risque effondrement)



En cas d'intempérie / orage / tempête

À l'intérieur

- Si possible rester à l'intérieur
- S'informer / informer les voisins et attendre les directives de la commune

À l'extérieur

- S'éloigner des cours d'eau et zones escarpées
- Ne pas s'engager sur la route de la vallée
- Rejoindre les habitations ou zones de rassemblement et attendre les directives

En cas d'éboulement localisé

Secteurs menacés :

Vosé / La Combe / La Lui / Mombas

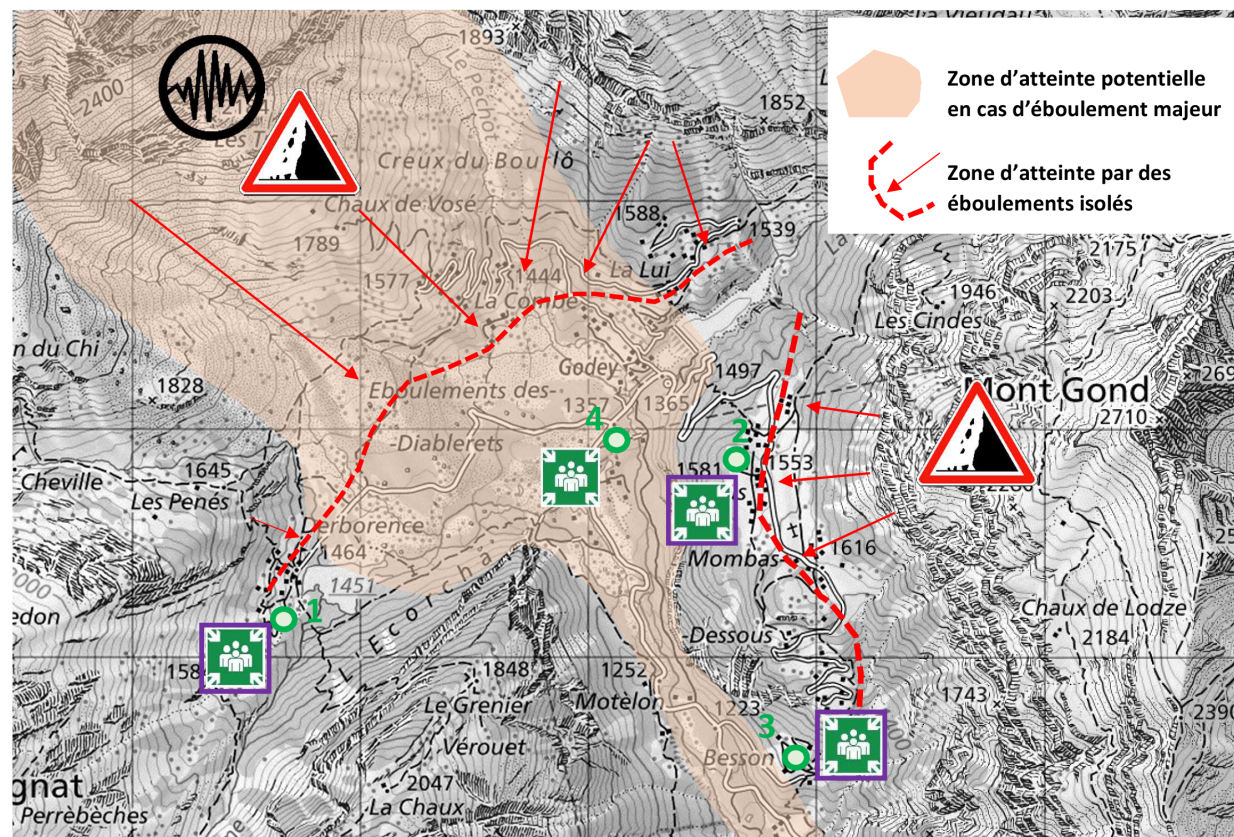
- Ne pas paniquer
- S'informer / informer les voisins et attendre les directives de la commune
- En cas de doute, quitter les zones menacées et rejoindre les zones de rassemblement

En cas de très fort séisme

Danger d'éboulement majeur

- Evacuer les zones menacées
- Rejoindre les zones de rassemblement 1, 2 et 3
- Ne pas s'engager sur la route de la vallée
- S'informer et attendre les directives de la commune

Site de Derborence



ZONES DE RASSEMBLEMENT



(1) Derborence : chemin de Dorbon

(2) Mombas : près sous la route



(3) Besson : zone des mayens

(4) Le Godey : parking (sauf si séisme)





Le plan d'alarme et d'intervention (PAI) des Mayens de Conthey sert à gérer l'organisation des autorités impliquées pour les situations suivantes :

les situations ordinaires

où la commune est chargée de mettre en oeuvre les mesures habituelles hivernales, soit principalement de découvrir en début de saison hivernale les panneaux à volets d'information mettant en garde la population sur l'entrée dans les zones de danger d'avalanches ;

les situations particulières

où la commune est chargée de mettre en oeuvre les mesures de sécurité adéquates liées au degré d'alarme « I ». Si besoin, elle peut demander l'aide de l'EMCR pour réaliser à bien cette tâche ;

les situations extraordinaires

où l'EMCR est chargé de mettre en oeuvre les mesures de sécurité adéquates liées au degré d'alarme « II », en concertation avec la commune.

Abonnez-vous au groupe d'information

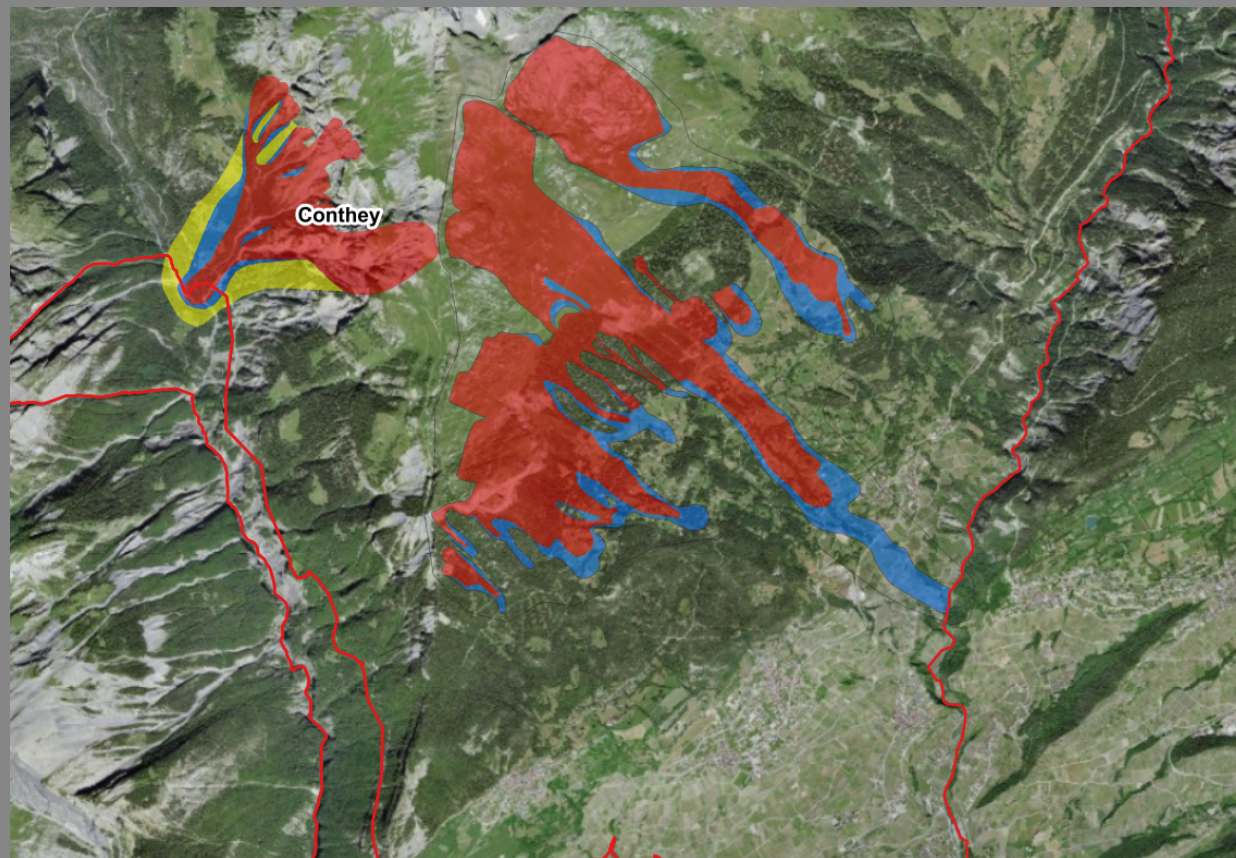


ΣΜΣ CONTHEY.SMSALERTE.CH

uniquement pour la zone
des mayens et Derborence

ou directement au bureau communal

Avalanches



- Zone rouge : destruction totale ou partielle des bâtiments, risques extérieurs importants
- Zone bleue : destruction peu probable, risque extérieur faible, mesures possibles
- Zone jaune : destruction improbable, restrictions de circulation possibles
- Zone blanche : pas de risque particulier



En cas d'accident chimique,
l'alarme générale est déclenchée

Pour les intoxications, appelez les urgences

URGENCES
144



Incident chimique
1222

Eau potable

Pensez à faire des réserves de crise pour 3 jours

3 litres / jour / personne

Produits chimiques / Pollution



Explosif



Inflammable



Comburant



Gaz sous pression



Corrosif



Toxicité aiguë



Nocif ou irritant



Danger pour la
santé



Danger pour
l'environnement



ALERTSWISS

WWW.ALERT.SWISS





PRU

Lieu de rassemblement en cas de crise majeure

Connexion radio avec les feux bleus

Zone d'information

Accessible à pied

Localisation

Aven : bâtiment de la fanfare la Contheysanne

Erde : abri public

Daillon : maison villageoise

St-Séverin : maison de commune

Plan-Conthey : école primaire

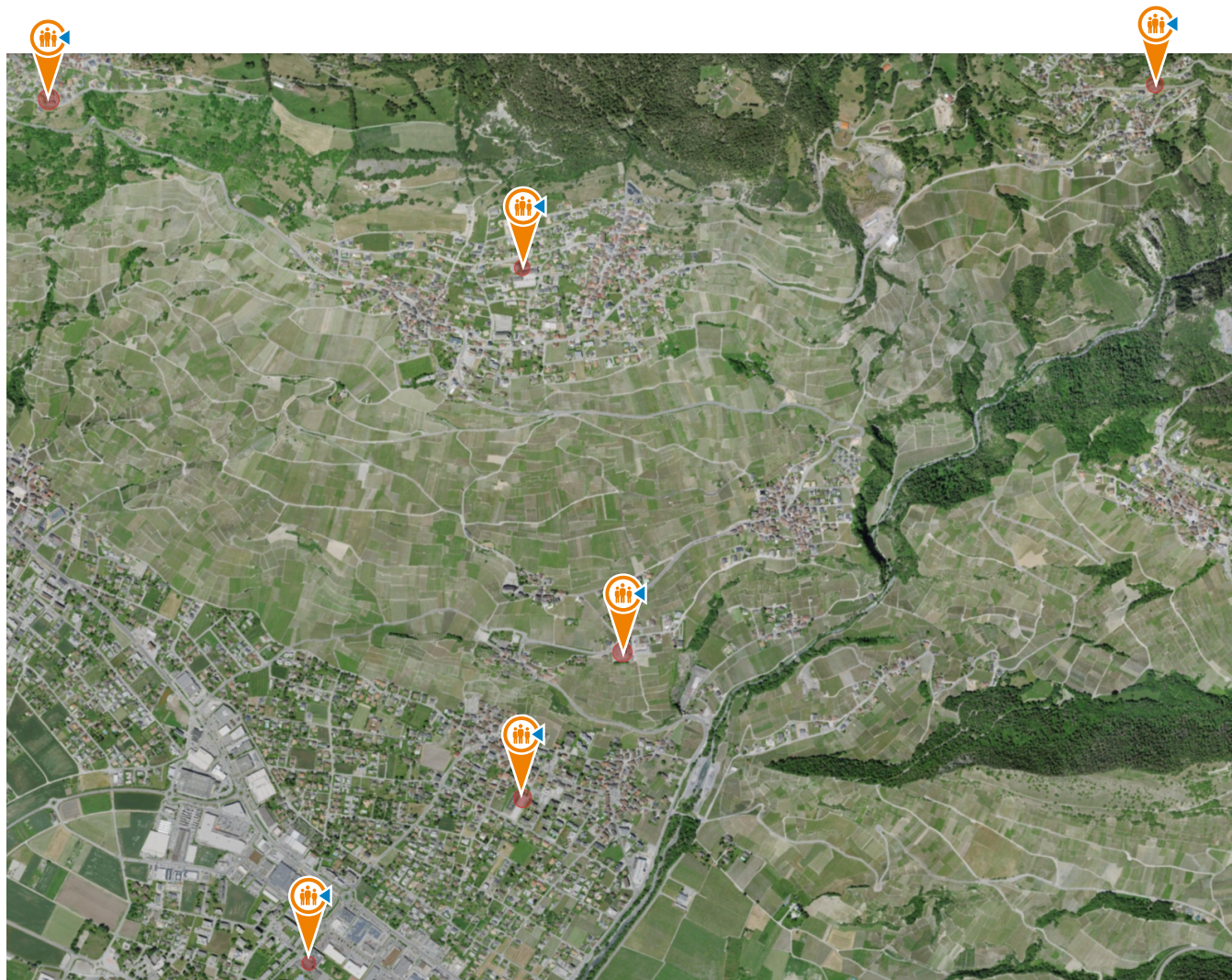
Châteauneuf : école primaire

Pour savoir où se trouve le PRU
le plus proche, rendez-vous sur

www.pointrencontreurgence.ch



Points de Rencontre d'Urgence



Accueil

Information

Assistance

Communication

Evacuation



Commune de Conthey

027 345 56 99
www.conthey.ch
info@conthey.ch

Etat-Major de Conduite des Coteaux du Soleil

www.cvac.ch
info@cvac.ch



Ce document peut être retiré à l'administration communale ou envoyé par email sur demande à l'une des adresses mentionnées ci-dessus.

Conthey 2024